

Classement des lycées :

SUD éducation dénonce la mise en concurrence des établissements

Le ministère de l'Éducation nationale a publié le classement des lycées, basé essentiellement sur les résultats aux épreuves du baccalauréat.

Cette année, ce classement prend une coloration particulière, parce qu'il s'ancre dans la politique d'évaluation généralisée mise en œuvre par le ministère :

- ▶ évaluations nationales en CP, sixième et seconde,
- ▶ classement des élèves dans la machine de tri parcoursup qui tourne désormais à plein régime,
- ▶ classement des lycées et annonce de la volonté de classer les collèges

Avec les annonces faites par le ministre d'une évaluation des établissements dont on ne connaît pas les contours mais qui risque de se fonder sur les évaluations nationales, cette volonté de classement risque de prendre une tournure plus importante :

- ▶ classement des lycées fondé non plus seulement sur les résultats au baccalauréat mais sur une évaluation de l'établissement,
- ▶ extension de la logique de classement à l'ensemble du système scolaire, écoles et collèges compris

Cette logique de classement généralisée aboutira à :

- ▶ l'émergence d'un marché scolaire dans lequel les écoles, collèges et lycées seront mis en concurrence, et en particulier avec les écoles établissements privés,
- ▶ une pression insupportable sur les personnels qui verront leur école ou établissement classé et, sans doute, une partie de leurs moyens et de leurs primes, notamment en REP+, adossés à leurs résultats

Jean-Michel Blanquer et le gouvernement préparent la mise en place d'un marché scolaire, dans lequel évolueront avec aisance les familles des classes supérieures tandis que les classes populaires subiront encore un peu plus les politiques de ségrégation scolaire, qui vont s'accélérer avec le démantèlement annoncé l'éducation prioritaire.

SUD éducation refuse cette logique d'évaluation et de classement et rappelle sa revendication d'un enseignement secondaire égalitaire et émancipateur, contre toute logique de sélection et de tri social, contre l'émergence d'un marché scolaire et pour la socialisation de l'enseignement privé sans indemnisation ni rachat.